



DOSSIER

Création d'un collectif pour le NON

Le 15 mars, à Grigny, un collectif pluriel, fortement ancré à gauche s'est créé pour faire entendre la voix du Non et mener campagne en Rhône Sud. René Balme a notamment souligné l'importance de lutter contre l'abstention.

LIRE LE DOSSIER PAGE 3



Page 2

33 raisons de voter NON le 29 mai

" OUI À L'EUROPE, MAIS NON À LA CONSTITUTION "

LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

MENSUEL D'OPINION

www.le-citoyen.org | NUMÉRO 5 | AVRIL 2005

Pour que demain ne ressemble pas à aujourd'hui



Ils ont osé ! Tous en coeur et hormis la voix discordante de quelques uns, dont le PC, la classe politique a décidé de valider la décision de Jacques Chirac qui consiste à faire en sorte que le référendum ait lieu le dimanche de la fête des mères. La stratégie de l'abstention à l'espagnole est donc celle adoptée par les tenants du oui. Depuis longtemps, au CITOYEN, nous étions persuadés que tout serait entrepris pour faire en sorte que l'abstention soit la plus forte possible afin de permettre au oui d'être majoritaire. La ficelle nous paraît être un peu grosse et nous invitons tous les citoyens à se rendre massivement aux urnes le 29 mai pour dire à l'UMP, à Chirac, à Hollande, à Mamère, à Sellière et à tous ceux qui ont renié les idées généreuses du socialisme que nous ne sommes pas dupes de leurs manoeuvres électorales et que notre réponse est un NON à la constitution. Un NON qui sanctionnera une campagne où même dans sa partie officielle le mensonge par omission a été la règle ; une campagne où la direction du parti Socialiste et des Verts s'est discréditée. Une campagne où la droite et la social-démocratie ont montré qu'elles étaient au coude à coude pour permettre au libéralisme de prospérer et aux délocalisations de se multiplier.

RÉUNION PUBLIQUE

POUR UN NON DE GAUCHE AVEC LE COLLECTIF RHÔNE-SUD

GRIGNY LE 26 MAI 2005, 18H30 SALLE BRENOT

Rassembler

La volonté première de l'association Le CITOYEN était de rassembler largement à gauche. C'est désormais chose faite, sur le sud du département, avec la création du collectif pour un NON de gauche à la constitution.

Il y a une réelle attente chez les gens d'un discours politique qui ne serait plus partisan mais rassembleur ; qui ne s'approprierait pas la victoire mais qui la donnerait en partage à tous ceux qui ont participé ; qui ne verrait pas dans la politique la finalité mais le moyen à mettre en oeuvre pour avancer.

Le CITOYEN est là pour ça. En plaçant l'individu au centre de toutes les préoccupations, il se veut fédérateur, combatif, laboratoire d'idées, journal d'opinions, organisateur de rencontres, initiateur d'actions...

Ce qui s'est passé à Grigny le 15 mars est significatif de l'état d'esprit qui nous anime. Nous avons permis la rencontre de tous les courants politiques porteur du Non à gauche et nous avons participé à la coordination d'actions ciblées pendant la courte période qui nous sépare du référendum. Elles sont nombreuses et chacun y trouvera toute sa place tout en gardant son identité et sa liberté d'action.

L'idée force est de convaincre de la nécessité de voter NON à cette constitution libérale, mais aussi de tout mettre en oeuvre pour réduire le nombre des abstentionnistes. Il va falloir être nombreux, disponibles, persuasifs... et nous le sommes.

En quatre mois d'existence, le citoyen a dépassé le seuil des 100 adhérents. Si la majorité est locale une bonne partie se répartit sur l'ensemble de l'hexagone. C'est un succès et c'est encourageant pour les luttes à venir et pour la démocratie.

RENÉ BALME

SOMMAIRE

33 RAISONS DE VOTER NON	PAGE 2
LE DOSSIER	PAGE 3
L'ACTUALITÉ	PAGE 4

en bref

COUP DE TORCHON

Madame, Monsieur, nous sommes au regret de vous annoncer que vous êtes en train de lire un torchon. Et puisque c'est le jeune UMP Xavier Odo qui l'a affirmé lors de la réunion de la CCRS, ce doit être vrai. En effet, Xavier Odo, qui se voudrait martyr, s'écoute parler et détient la vérité vraie... enfin celle de l'UMP en l'occurrence. Donc laissons lui ce plaisir du jugement, même si l'objectivité nous pousse à dire que dans le domaine du torchon Xavier Odo à quelques références. Mais c'est un grand honneur pour nous que d'être méprisés par l'UMP locale et reconnu sur le plan national.

FENECH AU TIBET

Georges Fenech dans sa sélectivité suprême a interpellé les maires de la 11^e circonscription pour les inviter à dresser le drapeau tibétain le 10 mars afin de se joindre à un élan de solidarité internationale en faveur de ce pays colonisé par les chinois. Ola ! Si le "compagnon" Fenech a décidé de mener campagne contre les colonisateurs et pour peu qu'il devienne moins sélectif, il va falloir multiplier les hampes et les supports au fronton de nos édifices publics. A moins que Monsieur Fenech ne considère que l'armée américaine fait du tourisme en Irak et en Afghanistan, que Tsaal est en visite de courtoisie en Palestine ou que les soldats Russes font un voyage d'étude en Tchétchénie ! Vous me direz : la France est bien occupée par l'UMP sans que Hollande ne s'en émeuve

ALLEZ LES VERTS !

Que les supporters de St Etienne nous pardonnent ce vilain jeu de mots mais il faut bien appeler les Verts par leur nom ! Les appeler, le terme est bien choisi puisqu'ils ont « oublié » d'assister au conseil communautaire au cours duquel se votait le budget 2005. Cet acte de bravoure leur a permis de ne pas avoir à se prononcer sur un budget avec lequel ils n'étaient manifestement pas en phase. Pourtant une baisse de 2% de la fiscalité aurait dû les réjouir ! Mais comme les camarades verts ne sont pas à une contradiction près gageons que l'Europe libérale à laquelle ils tentent de contribuer efficacement en appelant à voter oui à la constitution, leur renverra, le jour venu, en pleine poire le manque de courage politique qui semble être - avec la multiplicité des courants - leur marque de fabrique. Se battre contre les OGM, l'AGCS, l'OMC suppose, aussi, d'éviter de se compromettre avec la social-démocratie. Entre faucheur volontaire et la volonté de changer, le choix est comélien !

CONSTITUTION EUROPÉENNE : LES 33 RAISONS, PLUS UNE, DE VOTER NON

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ! Cette devise des Shadocks pourrait très bien s'appliquer à la constitution que Giscard, a rédigé sous l'oeil complice de l'OMC, de ses lobbies et autres forces politiques de la droite européenne. Les 33 raisons ci-dessous devraient vous éclairer sur objectifs de ce texte opaque.

POLITIQUE

Vous ne voulez pas :

- que les capitaux et les marchandises aient autant, sinon plus, de liberté que les humains ? (art. I-2) Alors votez NON !

- que la liberté du travail soit une valeur de l'Europe mais pas le droit au travail, ni le droit du travail ? (art. II-75) Alors votez NON !

- que la création d'un marché libre soit un objectif de l'Europe, mais pas le plein emploi, sauf s'il ne "fausse" pas la concurrence ? Alors votez NON !

- que la première chose à sauver en cas de crise sociale, ou de guerre, ce soit "le fonctionnement du marché" ? (art. III-131) Alors votez NON !

- que la banque centrale européenne, hors de tout contrôle, fasse crédit aux spéculateurs mais pas aux Etats qui voudraient relancer l'emploi ? (art. III-181) Alors votez NON !

- que l'Euro serve à protéger les avoirs financiers ? (art. I-53 et I-5) Alors votez NON !

- qu'un pays en récession soit pénalisé une deuxième fois par une sanction financière imposée par ceux qui sont plus forts ? (art. III-184) Alors votez NON !

- que le moins disant fiscal se généralise dans toute l'Europe, car il faut baisser les allocations chômage et les impôts des riches ? (art. III-171) Alors votez NON !

- que le Président de la



CONTACTS :
Collectif pour un
NON de gauche
www.le-citoyen.org
infos@le-citoyen.org
BP 40027
Grigny 69520



Manifestation public privé le 10 mars à Lyon.

République se fasse le champion de la taxation de la spéculation pour aider les pauvres quand il va à New York et à Davos, mais qu'il l'oublie quand il revient en Europe ? Alors votez NON !

- que le Président de la République soit écologiste dans les grands sommets de l'ONU et productiviste quand il visite les campagnes ou inaugure les autoroutes pour les camions ? Alors votez NON !

- que les droits sociaux soient abandonnés à la "nécessité de maintenir la compétitivité" ? (art. III-209) Alors votez non !

- que la "liberté de chercher un emploi" soit reconnue même si l'emploi n'existe pas ou est supprimé ? (art. II-75-2) Alors votez NON !

- que le droit de grève soit enfin reconnu pour les... "employeurs" ? (art. II-88) Alors votez NON !

- que la durée maximale du travail passe de 48 heures, par semaine, à 65 heures ? (directive temps de travail) Alors votez NON !

- que toute harmonisation des rémunérations, du droit d'association, du droit de grève, soit exclue ? (art. III-210) Alors votez NON !

- qu'une entreprise de services ne soit soumise qu'à la législation de son pays d'origine en matière de droit du travail, de normes environnementales ou de protection des consommateurs ? (directive Bolkestein) Alors votez NON !

- que la Constitution ne comporte pas une seule fois les mots "services publics" ? Alors votez NON !

- que tous les services soient

concernés par la mise en concurrence et la libéralisation ? (art. III-145) Alors votez NON !

- que l'éducation, la santé et les services liés à l'environnement soient les prochaines cibles de la privatisation ? (accords AGCS) Alors votez NON !

- que les transports, les télécommunications et l'énergie soient libéralisés ? (art. III-246 et III-256) Alors votez NON !

- que la moitié des bureaux de poste soient fermés ? (art. III-148) Alors votez NON !

- que toute aide aux services publics qui subsisteraient encore soit interdite ? (art. III-167) Alors votez NON !

- que la Constitution soit une photocopie de l'AGCS qui prévoit de tout libéraliser "notamment l'éducation, la santé et les services liés à l'environnement" (dixit la Banque mondiale) ? (art. III-145 à III-147 et III-166, III-167) Alors votez NON !

- qu'une Constitution détermine les politiques à suivre ? (titre III, en entier) Alors votez NON !

- que ces politiques soient exclusivement et définitivement libérales ? (art. III-177) Alors votez NON !

- qu'en guise de démocratie participative, les citoyens ne puissent "qu'inviter" (1) la Commission européenne à faire des propositions pour "faire appliquer la constitution" ? (art. I-47,4) Alors votez NON !

- que toute révision de la constitution soit soumise à la règle de l'unanimité ? (art. IV-443) Alors votez NON !

- que le principe de la laïcité soit absent de la Constitution ?

(art. I-51) Alors votez non !

- que la séparation des Églises et des États soit remplacée par la possibilité d'exprimer ses convictions religieuses publiquement ? (art. II-10) Alors votez NON !

- que la défense de l'Europe et ses interventions extérieures soient inféodées à l'OTAN ? (art. I-41) Alors votez NON !

- que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une valeur commune aux Etats membres renvoyant à une loi future devant être adoptée à l'unanimité entre des Etats... dont certains rendent illégal l'avortement ? (art. III-124) Alors votez NON !

- que le droit de se marier et de créer une famille soit reconnu mais pas celui de divorcer ? (art. II-69) Alors votez NON !

- que le droit de vote et de circulation soit limités aux seuls citoyens de l'Union et que cette citoyenneté exclut de fait les résidents des Etats tiers ? (art. I-10, II-72, II-99 et II-100) Alors votez NON !

Et s'il demeure encore en vous un doute après cet argumentaire, posez-vous cette ultime question : est-ce que ce qui est bon pour Giscard, pour Sellière et pour l'UMP est bon pour moi ?

Au vu de ce que vous avez subi au cours de ces trois dernières années, la réponse devrait être... NON !

LE COLLECTIF

1 - Contrairement à ce qui est proclamé dans un spot gouvernemental et affirmé par les tenants du oui.

S'ABSTENIR C'EST VOTER OUI

Voter OUI à la constitution européenne c'est accepter que la politique libérale décidée par l'UMP et Sellière et conduite par Raffarin ne puisse plus être remise en cause, même en cas de victoire de la gauche en 2007. Il faut être conscient que le traité constitutionnel pose le cadre juridique qui va permettre à l'OMC et l'AGCS de s'appliquer à tous les niveaux et de supplanter les réglementations intérieures des états. Quoi qu'en dise la droite, quoi qu'en dise le PS et les partisans du oui, c'est bien de ce danger là dont il s'agit et c'est bien de ce danger là dont on ne débat pas.

SACHEZ DIRE NON !

Le 15 mars, Le Citoyen a jeté les bases d'un collectif grignerois rassemblant largement à gauche et prêt à s'engager pour faire gagner le NON en Rhône-Sud et lutter contre l'abstention.

Nous attendions une dizaine de personnes, tout au plus, et ce sont plus de 70 qui ont répondu à notre invitation pour la création d'un collectif pluraliste à Grigny.

LE COLLECTIF

Aux côtés de Georges Monnet d'ATTAC Vienne, Daniel Royer, président du CITOYEN, René Prager pour l'appel des 200 et René Balme, maire de Grigny, le débat a porté essentiellement sur la nécessité de gommer toutes les différences ou divergences pour se retrouver sur ce qui paraît à tous comme un enjeu majeur : faire gagner le NON au référendum.

Après plus d'une heure de débats passionnés, il a été arrêté l'organisation suivante :

ATTAC Vienne se charge de l'agglomération de Vienne, l'Appel des 200 de la ville de Givors et le CITOYEN de Grigny, Millery et Montagny. Une aide ponctuelle sera apportée sur Irigny et Brignais pour venir en soutien aux habitants de ces communes présents à la réunion mais qui ne sont pas structurés en collectif.

Le collectif de Givors se réunira

tous les jeudis à 18h30 à la bourse du travail, celui de Grigny tous les mardis à 18h30 salle Servanin et celui de Vienne n'a pas de calendrier précis.

Il a été convenu que des représentants de chaque collectif seraient présents à toutes les réunions sur Vienne, Givors et Grigny pour coordonner l'action. La proposition d'organiser un meeting de fin de campagne le 26 mai salle Brenot à Grigny a été validée et s'organisera sur la base d'un appel commun.

LES ACTIONS

Le citoyen sera présent sur les marchés de Grigny, les mardis, jeudis et dimanche ainsi que le samedi matin au centre commercial du Jayon. Il proposera, outre le journal un appel à voter NON dont les signatures seront reprises dans le numéro de mai. A cet effet le numéro que vous avez sous les yeux a été tiré à 6 000 exemplaires.

L'appel des 200 sera présent, sur les marchés de Givors et plus particulièrement le dimanche. Quand à ATTAC il sera présent sur les marchés de Vienne et des environs.



Une foule nombreuse est venue assister à la création du collectif de Grigny pour le non à la constitution le 15 mars 2005.

LE NON MAJORITAIRE SELON UN SONDAGE

Ce n'est pas une raison suffisante pour rester les mains dans les poches! Si les sondages sont censés donner une image parfois fidèle d'un événement à venir, ils ont la fâcheuse propension à être, parfois, manipulés afin d'influencer l'électeur en puissance ou pire, donner bonne conscience à celui qui a décidé de ne pas se rendre aux urnes. Persuadé que son vote ne changera pas grand chose au résultat de la consultation, l'électeur du dimanche se la coulera douce, en famille ou vaquera à ses occupations dominicales. La fête des mères, en l'occurrence participera à sa déculpabilisation.

Le NON progresse et dépasse le oui, c'est une excellente nouvelle, mais ce n'est pas une raison suffisante pour, dans l'euphorie des chiffres, croire que le résultat est déjà acquis. Et c'est parce que le NON est en constante progression qu'il faut redoubler d'ardeur pour aller à la conquête de celles et ceux qui n'ont pas encore fait leur choix pour leur dire que s'abstenir c'est avant tout favoriser le oui.

Alors le 29 mai, si vous avez une hésitation, pensez à vos enfants, vos petits enfants et aux générations futures et dites-vous que pour leur préparer un avenir meilleur, la meilleure façon est d'aller voter NON.

Réunion du collectif CITOYEN de Grigny

**Tous les Mardis
18h30
Salle Servanin
Cité SNCF**

Bilan des actions,
planning pour les
semaines à venir.

Venez nombreux !

ILS SONT LE COLLECTIF POUR LE NON



Christianne Chevillard
Élue locale

Être pour l'Europe ne signifie pas être d'accord avec le libéralisme à la Sellière. Cette constitution est libérale, antidémocratique et contraire aux intérêts de tous les Français.



André Fabre
Élu local

Non à un système qui a entraîné la destruction des services publics, de la protection sociale, du droit au travail et qui retire le pouvoir aux citoyens et qui nous condamne à l'ultra-libéralisme à perpétuité.



Georges Monnet
ATTAC

Référendum : la victoire est possible et l'occasion est historique pour imposer une autre constitution pour une Europe sociale et pour porter un coup puissant contre le néo-libéralisme.



Gérard Verzier
Nouveau Monde

Pour moi c'est NON. Une victoire du non redonnerait vigueur à l'émergence d'idées, au débat démocratique et ranimerait des espérances trop longtemps déçues.



Raymond Combaz
PCF

J'aime l'Europe, donc je vote NON à la constitution. J'ai lu le texte, je suis un privilégié seul l'humanité a publié le texte intégralement. Dire NON c'est sanctionner la politique de Chirac, Raffarin et Fenech.

Pour un NON citoyen

- LE COLLECTIF RHÔNE-SUD :

Le CITOYEN, L'Appel des 200, Le PCF, ATTAC Vienne, La CGT, Le Nouveau Monde, Le MRC...

- LES PREMIERS SIGNATAIRES :

Mireille Elmalan, Maurice Charrier, René Balme, Martial Passi, Daniel Royer, Georges Monnet, René Prager, André Fabre, Richard Elmalan, Gérard Verzier, Raymond Combaz, Christianne Chevillard, Christian Goubert, Jérôme Richon, André Dartois, Christine Abad, Danielle Masala, Jean-François Mazert, Alain Fessy, Antoine et Jacqueline Truffi, Christian Castro, Jo Millon, Michel Vaissière, Asunción Orturo, Christian et Jaqueline Pandolfi, Michel Odet, Béatrice Rollat, Jaqueline Bringuier, Eugène Fournier, Michel Chirouze, René André, Michel André, Claude Legriffon, Yves Chazalon, Michel Goulème, Georges Jolivet, Farid Abdous, Dominique Ampaud, Bernadette et Jean Aubert, Gérard Bosc, René Chazot, Serge Nogueira, Marcel Vignat, Jaky Gateau, Gilbert Allègre, Catherine Matrat, Charles Champorie, Alain Besson, Anne-marie Candela, ...

en France

ILS SAVAIENT

Ils doivent payer... Comment les patrons, dans une société qui fabrique des fibres alimentaires avec de l'amiante, peuvent-ils encore dire qu'ils ignoraient les risques liés à ce produit ? C'est pourtant ce qui s'est passé lors du procès du 20 décembre 2004 entre la société C.E.C.A et les représentants des victimes décédées, salariés de cette société. Dès le début du 20ème siècle, les effets cancérogènes de ce produit étaient largement connus. Aujourd'hui, en reconnaissant « la faute inexcusable » de l'employeur, la justice a enfin donné raison aux organisations syndicales et ainsi permis une indemnisation aux victimes de l'amiante et à leurs familles. A ce jour on estime à 5 000 le nombre de décès. Mais malheureusement ce chiffre est provisoire car beaucoup de salariés en contact (ou ayant été en contact) avec ce produit sont dans un état sanitaire précaire. On ne doit pas permettre, au nom du profit, de tuer des salariés. Sous l'impulsion des syndicats, une association a été créée, c'est l'ANDEVA (Association Nationale Des Victimes De l'Amiante) dont le siège est à Vincennes. Il ne faut pas que des salariés perdent la vie en voulant la gagner.

Michel ODET
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Médaille de Vermeil au service de
la Prévention.

VOTRE ARGENT M'INTÉRESSE !

Les bénéficiaires des grandes entreprises battent tous les records. Pendant ce temps les plans de restructuration continuent, les délocalisations se poursuivent sous l'oeil bienveillant de l'UMP et de ses exécutifs gouvernementaux. Quelques chiffres qui vous feront rêver ou qui vont vous mettre à juste titre dans une rage profonde, surtout si vous avez du mal à joindre les deux bouts ou avez été mis au chômage par ceux-là même qui s'enrichissent sur le dos des contribuables

- 143% de bénéficiaires en plus pour l'Oréal soit 3, 63 milliards de marge.
- Total a engrangé, pour sa part, 9 milliards d'euros de profit en 2004 et autant en 2003 soit 18 milliards d'euros au total sur ces deux années. Les victimes de la marée noire qui attendent un dédommagement apprécieront.
- Arcelor métallurgie qui ne semble pas être affecté par la pénurie d'acier dégage 2.31 milliards de bénéficiaires.
- La Société Générale est en augmentation de + 25%, soit 3,12 milliards d'euros. Dans la même catégorie, la BNP progresse de 24% soit 4.7 milliards d'euros de bénéficiaires. Au moins le jour où les chèques seront payants vous saurez à quoi sert votre argent et si vous voulez créer votre entreprise vous comprendrez pourquoi les banques sont aussi frileuses !
- Faurecia, le leader mondial de l'équipement automobile a multiplié ses bénéficiaires par 8. Celui qui prétendrait que l'automobiliste est une « vache à lait » serait sans doute un menteur.
- Et en vrac et pour la route : Alcatel + 114 %, Renault + 43%, Schneider electric + 30%, Sagem + 27%... Les 8 valeurs du Cac 40 ont engrangé à elles seules 24 milliards de bénéficiaires.

Pendant ce temps la croissance de la France reste faible, parce que les profits ne vont ni à l'investissement, ni au développement, ni à la recherche et encore moins dans la poche des salariés mais directement aux actionnaires que sont des fonds de pension étrangers, en particulier américains. La consommation nationale n'en profitera donc pratiquement pas. Ces résultats sont le fait d'une exploitation forte des salariés et des entreprises sous-traitantes. La rémunération des grands patrons a progressé de 30% en un an. Les groupes qui ont augmenté le plus leurs marges sont ceux qui ont supprimé le plus d'emplois. Plus les bénéficiaires augmentent plus l'emploi diminue. Le long terme est définitivement sacrifié à la rentabilité immédiate et maximum.

CONCLUSIONS : en 1980 pour 100 F de salaire brut versé aux salariés, les entreprises versaient 9 F aux actionnaires ; aujourd'hui les actionnaires reçoivent l'équivalent de 26 F.

Gérard VERZIER

POUR UNE EUROPE DE PROGRÈS

Dans quelques semaines nous aurons à nous prononcer par référendum pour ou contre la constitution européenne qui nous est proposée. Une telle question peut paraître éloignée de vos préoccupations. Nous sommes profondément convaincus qu'elle concerne, au contraire, très directement votre vie quotidienne, l'avenir des territoires et des services publics, la place et le rôle de l'Europe dans le monde. Face à la mondialisation libérale et aux firmes multinationales, l'Europe que nous voulons doit permettre aux peuples qui la composent de vivre mieux. [...] Elle doit être un espace de progrès social, de démocratie, de développement durable, de coopération et de paix entre les peuples du monde.

Chacun, chacun peut le constater : ce n'est pas l'Europe d'aujourd'hui. Or, le contenu de la constitution proposée ne ferait qu'aggraver la situation actuelle. En effet, son objectif fondamental affirme que l'Union européenne est « un marché unique où la concurrence est libre et non faussée ». Ce principe est déjà en oeuvre dans les faits avec la politique du gouvernement Chirac-Raffarin entièrement dévoué au Médef.

Nous en vivons les conséquences : délocalisations, précarité, pressions sur les salaires, régressions sociales dans tous les domaines, destruction des services publics, privatisations, suppressions de bureaux de postes, réductions des dépenses publiques et donc des moyens pour la santé, l'école, les transports, l'environnement, baisse de l'impôt sur la fortune et les hauts revenus, transferts de dépenses sur les collectivités locales donc sur les impôts locaux, etc. Mais ce principe s'il était inscrit dans la constitution deviendrait la règle pour tous les pays d'Europe et ne pourrait plus être remis en cause. Il ouvrirait la voie à des mesures encore plus régressives comme la « directive Bolkestein » qui autorise l'application du droit du travail du pays d'origine d'une entreprise et non celui du pays de son implantation.

Ce n'est pas l'avenir que nous voulons. Ce n'est pas l'Europe dont ont besoin les peuples du monde [...]. C'est pourquoi nous qui connaissons bien votre vie, nous qui sommes en permanence à vos côtés nous dirons résolument NON à cette constitution et nous vous appelons à vous rassembler massivement et à agir autour de vous car faire triompher le NON à la constitution ce sera dire NON à la politique actuelle et ouvrir un nouveau chemin pour une autre Europe. Ensemble, élus, personnalités, associations, citoyens en faisant gagner le NON à ce projet de constitution, nous pouvons engager un grand débat public pour faire avancer un projet européen de justice sociale, de solidarité et de paix.

Le groupe des élus communistes, républicains et citoyens de Grigny

... et plus près

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS EN 2005

La municipalité a décidé de ne pas augmenter la taxe d'habitation pour la partie qui la concerne, et ce, malgré la reprise de compétences à la communauté de communes. En revanche, et toujours dans l'hypothèse de l'entrée dans le Grand-Lyon, il a été décidé d'augmenter la taxe professionnelle, puisque la TP de 2005 servira de base pour les compensations à venir. Il en résulte donc, une stagnation de la TH pour les ménages, voire une diminution, en parfaite conformité avec ce qu'avait annoncé René BALME lors du débat d'orientation budgétaire. Malgré cela, la municipalité a décidé d'augmenter sensiblement l'enveloppe destinée au subventionnement des associations pour aider, plus particulièrement, celles qui développent des activités en direction des jeunes enfants. Cette décision s'inscrit dans la politique municipale qui consiste à concentrer un maximum d'efforts, financiers et humains, en direction de la tranche d'âge 0 - 16 ans. Autre proposition courageuse proposée par le maire lors des assemblées générales des conseils de quartiers est celle qui consistera à partir de 2006 à élaborer le budget communal, dans sa partie investissement, de manière participative. Tous les conseils de quartiers seront sollicités pour définir les priorités budgétaires et participer aux choix en matière d'investissement. Une manière intéressante et innovante pour que chacun appréhende la ville dans sa globalité.

Adhésion

L'adhésion à l'association est de 15 euros par an et comprend l'abonnement au mensuel **Le CITOYEN**.

Nom : _____ Prénom : _____ Code postal : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à : **Le CITOYEN** BP 40027 69520 Grigny France. Chèque à l'ordre de Association **Le CITOYEN**.

PENSÉES ZAZ... (*)

CONSTITUTION

Royal demande à Emmanuelli de rendre ses mandats " (Libé du 4.03.05). « L' intaisable » Ségolène vient de demander à Henri Emmanuelli, militant du « non » au référendum, de rendre tous ses mandats, car, souligne-t-elle, « tout élu de notre organisation tient ses mandats du PS ». Le PS tenant lui-même son mandat du socialisme et du Peuple, et le peuple ayant, un dimanche, à Guéret, fait connaître à Ségolène sa conception du socialisme, va y avoir vachement de mandats à rendre ce mois-ci rue de Solferino.

L'ARGUMENT MAJEUR

des partisans du oui : Le fait que cette constitution soit si objectivement mauvaise n'est pas une raison pour voter non. NDLR : Cet argument merdique laisse quand même un peu "septique".

UNITÉ DE MESURE

1 are = 100 m²
1 Caynard = 600 m²

* <http://ocsena.ouvaton.org/>

LE LOGEMENT EST UN DROIT

Cinq mois après s'être opposés à 3 expulsions, dont deux ont failli conduire notre Président Daniel Royer et Michel Vaissière devant les tribunaux, René Balme hausse le ton.

En effet, depuis fin octobre 2004, une mère seule avec 5 enfants, en attente d'expulsion, n'a toujours pas été relogée malgré la réservation d'un appartement par la ville de Grigny et l'interpellation des services de tutelle. Chacun se renvoie allègrement la balle, la dette de loyer augmente et alors que toutes les conditions sont remplies pour reloger cette personne ce sont les problèmes administratifs qui bloquent. La situation pourrait paraître surréaliste, certes, mais elle est en réalité dramatique au vu de la situation de l'intéressée.

Devant l'inertie des services préfectoraux, l'absence de coordination manifeste des services sociaux et l'incompétence de quelques organismes dont nous taïrons les noms, le maire de Grigny a pris un arrêté visant à interdire les expulsions sur le territoire de la commune. Cet arrêté a été envoyé au Préfet et aux organismes bailleurs publics ou privés.

En parallèle, la municipalité a mis en place une cellule de veille regroupant tous les partenaires ainsi que les bailleurs qui souhaitent y participer, pour examiner le plus en amont possible les situations à risque et trouver des solutions qui évitent les traumatismes de l'expulsion.

Le CITOYEN, soutien et attend la réaction du représentant de l'État.

LE CITOYEN

Directeur de la publication :
Association Le Citoyen.
Rédacteur en chef : René BALME
Comité de rédaction : R. Balme,
C. Chevillard, A. Dartois, C. Goubert,
J. Pandolfi, D. Royer, G. Richon,
M. Vaissière, G. Verzier,
Photographies : Le Citoyen

Imprimerie : Savoy Offset
Contact : Le Citoyen BP 40027 Grigny
69520. Tél : infos@le-citoyen.org
Prix au N° : 1 euro
Abonnement : 11 N° : 10 euros
N° ISSN en cours.
Dépôt légal à parution.
N° 05, avril 2005.